



PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE D'APPUI À LA GOUVERNANCE EN HAÏTI

Le Programme de coopération volontaire est un consortium de quatre ONG du Canada, qui offre un programme d'assistance technique et de solidarité fondé sur la coopération volontaire. Ce programme, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est mis en œuvre par des ONG très expérimentées dans le recrutement et l'envoi de volontaires internationaux. Il s'agit du CECI (Centre canadien d'Étude et de Coopération Internationale), actif en Haïti depuis trente ans en développement rural et en appui à la société civile, de l'EUMC (Entraide Universitaire Mondiale du Canada), reconnue dans le secteur de l'éducation post-secondaire et du renforcement institutionnel, de SACO (Service d'Assistance Canadienne aux Organisations), plus spécialisé dans l'appui aux entreprises et à l'administration publique et de la FPGL (Fondation Paul Gérin-Lajoie), très impliquée en éducation fondamentale en Haïti.

DÉFINITION DU MANDAT DU CONSEILLER VOLONTAIRE

Titre du plan d'intervention	Amélioration de la qualité de l'éducation et appui à la gouvernance en éducation fondamentale dans le Sud-Est	Numéro	FPGL-DDESE-G
Nom du partenaire haïtien	La Direction départementale de l'Éducation du Sud-Est		
Titre du poste	Appui en gestion scolaire à l'inspectorat et dans certaines écoles primaires		
Contexte et problématique	<p>L'état des lieux du système éducatif haïtien du Ministère de l'éducation dégage une faiblesse des structures de supervision et d'encadrement, un mode de fonctionnement basé sur l'improvisation et une gestion de l'urgence, une déficience des procédures administratives, et une qualification inadéquate pour de nombreux enseignants. Il en résulte une qualité médiocre de l'éducation, surtout au niveau de l'éducation fondamentale. L'intervention sectorielle vise donc l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale ainsi que l'amélioration de la gouvernance, priorités ciblées dans le Plan national d'éducation et de formation en Haïti.</p> <p>La demande en renforcement des capacités va permettre de répondre aux préoccupations de la direction départementale du Sud-est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la concertation entre les différents intervenants en éducation - la qualification des enseignants - l'éthique chez les directions d'école quant à la gestion de l'école (aspects financiers) 		
Responsabilités générales	En poste à Jacmel, en Haïti, sous l'autorité de la chef d'équipe sectorielle basée à Port-au-Prince, le conseiller volontaire court terme donnera un appui conseil aux inspecteurs et directeurs d'école de Jacmel. L'appui donné tient compte des priorités retenues au niveau de la DDESE. L'approche de travail est axée sur l'interrelation, dans et entre les écoles d'affectation, avec les autres volontaires et avec l'inspectorat du district. Il s'agit de		

	favoriser le transfert de connaissance et la communication entres les directions.
Activités spécifiques	<p>Le mandat se réalise à Jacmel.</p> <p>Poursuivre le plan de travail d'appui avec les inspecteurs et les directeurs regroupés en équipe de travail dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ la mise en place d'outils de gestion administrative et d'organisation scolaire (dossiers des élèves et suivis des absences, dossiers des enseignants, budget/comptabilité, et/ou autres dossiers amenés progressivement en fonction de la réalité de chaque école); ▶ l'habilitation à soutenir le personnel (soit directeurs, soit enseignants) dans les actions entreprises et à faire le suivi de ces actions en y impliquant les inspecteurs de zone;
Résultats attendu s	<p>La réalisation du mandat doit permettre aux directions d'école de mieux faire fonctionner leur école. Le conseiller volontaire doit démontrer à la fin de son mandat les 3 résultats suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>des méthodes de gestion améliorées par les directions d'école,</i> 2. <i>des pratiques en supervision pédagogique appliquées par les directions d'école et suivies par les inspecteurs,</i> 3. <i>des pratiques en mobilisation communautaire appliquées dans les écoles par les directions d'école et suivies par les inspecteurs.</i>
Profil de qualification	Le conseiller volontaire doit avoir une formation universitaire en pédagogie, une expérience d'enseignement d'au moins cinq (5) ans au niveau primaire ainsi qu'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans un poste de direction d'école, au Canada. Une formation universitaire en administration scolaire et la maîtrise du créole sont des atouts.
Compétences requises	Facilité d'adaptation dans un contexte difficile, autonomie dans l'organisation de son travail, capacité d'animation de groupes d'adultes, maîtrise des principaux aspects de la gestion d'une école, bon communicateur, connaissances en informatique et capacité de vivre en groupe et de travailler en collaboration avec un supérieur basé à l'extérieur de Jacmel.
Lieu d'affectation	Jacmel, dans le département du Sud-Est
Durée de l'affectation (en mois)	3 mois
Date de départ	Mi-septembre à la mi-décembre 2008
Type d'affectation	Court terme Nord-Sud
Pour postuler	Prière d'envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt, avant le 16 mai 2008 à rh@fondationpgl.ca ou par télécopieur au 514-288-4880

Veillez noter que seules les personnes retenues seront contactées.